

Communiqué de presse



**En Conseil du 12^e arrondissement,
les élus Les Républicains fuient le débat en
quittant la salle
sur 3 dossiers concrets relevant de la
compétence de la Région Île-de-France.**

Lundi 12 mars 2018

La Maire, Catherine Baratti-Elbaz, réaffirme que « *les Parisiens sont légitimes à interroger Valérie Pécresse sur les actions ou inactions de la Région Île-de-France sur le territoire parisien* ».

Lundi 12 mars, en Conseil du 12^e, les élu-e-s de la Majorité du 12^e arrondissement présentaient trois vœux d'interpellation de la Région Ile-de-France, sur des sujets concrets de l'arrondissement, relevant pleinement des compétences régionales.

Le premier vœu concernait l'absence de réponse de la Région, depuis plusieurs mois, sur le projet de construction du lycée Paul Valéry qui aurait dû être engagé à l'été 2017, laissant la communauté éducative sans informations sur son avenir.

Le deuxième vœu portait sur l'aménagement des abords de la Gare de Lyon et la création d'une Ligne à Haut Niveau de Service sur les quais hauts de la Rive Droite, demandant à la Région de confirmer son engagement financier sur ces deux projets et d'en sécuriser le calendrier.

Le troisième demandait le rétablissement de la tarification sociale dans les transports pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat, conformément à la décision du Tribunal Administratif du 25 janvier 2018, dans le contexte d'ouverture de 570 places supplémentaires en centre d'hébergement dans le 12^e cet hiver.

Le groupe des élus LR a refusé d'en débattre, préférant quitter la séance au moment d'aborder ces vœux, se comportant davantage en partisans de Valérie Pécresse qu'en représentants des Parisiens.

Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e arrondissement, et les élus de la Majorité déplorent cette absence d'échange sur ces trois dossiers, pourtant importants pour les habitants du 12^e arrondissement de Paris.

Ici les 3 vœux

- [Vœu relatif à l'interpellation de la Région Île-de-France quant à la construction du nouveau lycée Paul Valéry](#)
- [Vœu relatif aux abords de la Gare de Lyon et à la Ligne à Haut Niveau de Service de la rive droite](#)
- [Vœu relatif au rétablissement par la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités de la tarification sociale en faveur des bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État](#)

Contact presse : Christophe Disic christophe.disic@paris.fr 01 44 68 12 37/06 84 47 65 28